

# Jean-Paul Payet : « Collaborer avec les parents : les entretiens individuels »



publié le 06/02/2017 13:10, Dernière modification 30/06/2017 09:04

**Une des formes récurrentes et concrètes des relations entre les enseignants et les parents d'élève est l'entretien individuel. Bien qu'ayant pris place dans le référentiel professionnel des enseignants, ce dispositif est peu formalisé par l'institution et très peu étudié par la recherche.**

## Une recherche-action

Sur la base du postulat de former des praticiens réflexifs, le projet ciblait une triple finalité :

- produire un savoir sur les pratiques d'entretiens individuels appropriable par les professionnels ;
- promouvoir un modèle de relations de nature collaborative à partir d'un principe de reconnaissance des parents comme partenaire ;
- co-analyser les données recueillies (observations, entretiens, entretiens d'explicitation) à partir desquelles élaborer de nouvelles pratiques qui seraient proposées à l'ensemble des collègues de l'école d'exercice.

Force est d'insister que les relations école-familles, quels que soient les dispositifs ne peuvent se travailler que dans leur contexte dynamique (cf. Parcours " Relations École-Famille, enseignant(s)-parent(s) "

### Phase « Observatoire »

Suite au traitement des données, trois axes ont été proposés par les chercheurs aux enseignants dans le but de les analyser et de dégager des points d'appui à partir desquels faire évoluer les pratiques et construire un outil tel un guide d'entretien. C'est à partir d'extraits de leurs entretiens avec les parents suivis d'extraits de leurs entretiens d'explicitation correspondant, que les "praticiens réflexifs" et les chercheurs ont formulé les constats suivant :

#### 1. Les attentes de l'enseignant à l'égard des parents

Le parent « collaborant » est celui qui se comporte conformément aux attentes de l'enseignant. Il est d'accord avec le diagnostic posé et se mobilise sur les difficultés de l'enfant tel que définit par l'enseignant pour ne pas dire prescrit. C'est un exécutant. Dans le cas contraire la situation génère une insatisfaction au professionnel. Au bout du compte, le constat est établi qu'il n'y a pas d'espace pour construire une collaboration.

#### 2. L'annonce aux parents des difficultés de leur enfant

Deux attitudes notables et à l'opposé :

- soit il y a euphémisation parce qu'il est difficile de dire ce qu'il en est, de peur de heurter le parent ;
- soit il y a dramatisation et proposition de délégation à des spécialistes de la gestion de la difficulté à partir de la recherche de l'origine de la difficulté.

**Jean-Paul Payet**



Sociologue, professeur à l'université de Genève a partagé, en formation de formateurs à l'IFÉ, l résultats d'une recherche-action conduite avec des enseignants volontaires et son équipe du laboratoire SATIE dans trois écoles primaires REP (réseau d'enseignement prioritaire) du canton Genève Suisse.

Quoiqu'il en soit et en conséquence, dans une perspective de prévention précoce, la tendance est forte à une externalisation de la prise en charge de la ou des difficultés des élèves.

### 3. La place de l'enfant dans l'entretien

Plus l'enfant est âgé, plus il est présent dans les entretiens individuels enseignant-parent(s). Dans la période d'observation, il a été compté qu'il était présent dans 2/3 des cas. Pour les enseignants, et parfois pour le directeur qui en fait une prescription à son équipe, cela relève d'une posture éthique de faire participer l'enfant, comme un droit puisqu'il est au cœur des échanges. Or, l'analyse des données a révélé qu'au cours des entretiens, la présence de l'élève/enfant pouvait induire des ressources pour l'enseignant :

- une protection d'un conflit éventuel car il n'est pas question que le parent perde la face ;
- une observation de la relation parent-enfant ;
- entre conseil et prérogative d'éduquer le parent, la frontière semble poreuse ;
- le parent comme recours pour infléchir le comportement de son élève en classe.

### Phase « Laboratoire »

C'est à partir de ces données d'observation et d'analyses de situations réelles que l'équipe d'enseignants volontaires et de chercheurs s'est attelée à un travail de conception de démarche et d'élaboration d'outils utiles et utilisables adaptés au contexte. Le diaporama conçu par Jean-Paul Payet livre précautions préalables, postulats, questionnements puis les 7 principes qui constituent le guide d'entretien avec l'application pratique, les compétences mobilisées et une proposition concrète à titre d'exemple.

[Télécharger le diaporama](#)

### Références de Jean-Paul Payet sur la thématique "Relations École-Familles"

- Giuliani Frédérique, Payet Jean-Paul, « Introduction. Les logiques scolaires de la proximité aux familles », Education et sociétés, 2/2014 (n° 34), p. 5-21.
- Payet Jean-Paul, Giuliani Frédérique, « La relation école-familles socialement disqualifiées au défi de la constitution d'un monde commun : pratiques, épreuves et limites », Education et sociétés, 2/2014 (n° 34), p. 55-70.
- Chartier Marie, Payet Jean-Paul, « " Comment ça se passe à la maison ? " Troubles du rôle professionnel dans l'entretien enseignant-parents », Revue française de pédagogie, 2/2014 (n° 187), p. 23-34.

## Les entretiens individuels enseignant-parent(s) : un dispositif institutionnalisé



Catherine Hurtig-Delattre, enseignante chevronnée et directrice d'une école maternelle, s'est emparée de la nécessité de tisser des liens avec les parents de ses élèves. Pour cela, elle a développé plusieurs dispositifs d'accueil et de dialogue. Les "entretiens individuels systématiques" correspondent à l'un des dispositifs institutionnalisés avec un fonctionnement à la fois contraignant et ouvert sur des perspectives d'alliance avec les parents. Deux fois dans l'année à dates fixées, chaque parent est invité à se rendre à l'école.

Des extraits d'entretiens vidéos avec les commentaires de l'enseignante révèlent les enjeux et les finalités de ce dispositif institutionnalisé.

©Centre Alain Savary - Institut français de l'éducation - ENS de Lyon